

Convention internationale n° 2 du 28 novembre 1919 concernant le chômage

RS 0.823.11; RS 14 91

Champ d'application le 20 mars 2013, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Corée (Sud)	7 novembre	2011	7 novembre	2012
Pays-Bas				
Curaçao ^a	13 juillet	1951	13 juillet	1951
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	13 juillet	1951	13 juillet	1951
Sint Maarten ^a	13 juillet	1951	13 juillet	1951

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1973 1627, 1975 2481, 1982 730, 1984 310, 2004 2847 et 2010 4237.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

